

ACTUALISATION

Fiche réflexe **DIRECTION DES SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE** 26/08/2020

PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT CRISE SANITAIRE COVID 19

GYMNASE DU PLANET

PUBLIC AUTORISE

- ✓ Entraîneurs, Dirigeants, Praticants, Professeurs, Personnel Municipal...
- ✓ Le port du masque est obligatoire

PUBLIC NON AUTORISE

- ✓ Parents, amis, accompagnateurs... ce public devra attendre dehors en respectant la distanciation sociale.
- ✓ Aucune attente, aucun accompagnement, aucune circulation n'est autorisée dans les coursives du gymnase.
- ✓ Tous les bancs et toutes les assises des couloirs, du dojo et de la salle EPS sont rangées et inaccessibles.
- ✓ L'accès aux tribunes du plateau omnisports est interdit au public non sportif en période d'entraînement.
- ✓ L'accès à la buvette du 2^{ème} étage est un endroit de passage (entrée). Regroupements interdits.
- ✓ Les distributeurs à boisson ainsi que la fontaine à eau sont positionnés en mode hors service.

ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES

- ✓ Les utilisateurs bénéficiant d'un accès autorisé aux installations devront respecter le plan de fonctionnement et s'engager par écrit à respecter les dispositions du présent règlement, ainsi qu'à le faire appliquer sans réserve au sein de leur organisation.
- ✓ Les associations devront fournir un dispositif clair par l'intermédiaire d'un protocole sanitaire adapté à leur discipline **ainsi qu'un cahier de présence nominatif par créneaux utilisés !**
- ✓ Ce protocole doit être présenté et validé par la Direction des sports de la Ville de Carros pour avoir le droit de fonctionner.

ENTREE ET SORTIE DU PUBLIC ASSOCIATIF

- ✓ Le lieu de rendez vous a lieu à l'extérieur du bâtiment. L'entraîneur ou le « dirigeant référent covid » viendra récupérer ses pratiquants à l'extérieur pour commencer la séance et les raccompagnera à la fin.
- ✓ Les inscriptions en début de saison devront avoir lieu en extérieur ou 1 par 1 avec prise de rendez vous.
- ✓ Les pratiquants devront arriver en tenue adaptée et repartir après leur séance. Une paire de chaussures spécifique sera apportée dans un sac ainsi qu'une bouteille d'eau ou une gourde nominative.
- ✓ Afin de limiter les risques de contamination, le lavage des mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement est imposé à tout public. La direction des sports fourni le savon, l'association peut fournir du gel hydro alcoolique.
- ✓ Une poubelle covid 19 sera disposée à chaque entrée et sortie de l'établissement.

ACCES AUX VESTIAIRES ET AUX DOUCHES

- ✓ **Interdit jusqu'à nouvel ordre en période d'entraînement.**
- ✓ **Sous protocole particulier les jours de match ou compétition.** (se rapprocher de la Direction des Sports)

ENTREE ET SORTIE DU PUBLIC SCOLAIRE

- ✓ Les élèves entrent et sortent avec leur professeur selon le protocole de circulation ci-dessous et en concordance avec les directives de l'éducation Nationale.

ENCHAINEMENTS DES CRENEAUX SPORTIFS

- ✓ Aucun croisement des publics n'est autorisé. Le créneau suivant doit attendre en extérieur que le responsable vienne les chercher une fois que la salle est totalement vide.
- ✓ L'association devra réaliser la désinfection de son matériel entre chaque cours (tapis compris pour les sports de combat. La direction des sports se chargera de la partie sanitaire.
- ✓ La direction des Sports aura en charge la désinfection des locaux tous les matins, après chaque créneau scolaire et en fin de soirée.

PROTOCOLE DE CIRCULATION

- ✓ Les portes d'entrées et de sorties resteront ouvertes pour permettre une meilleure circulation de l'air ainsi que pour éviter les contacts avec leurs surfaces.

SALLES →	ENTREE →	SORTIE →	SANITAIRES →	VESTIAIRES →
Plateau omnisports	2 ^{ème} étage sud	Sortie de secours nord	1 ^{er} étage	Accès interdit
Dojo	Entrée principale	Sortie de secours	Salle de réunion	Accès interdit
Salle EPS	Entrée principale	Sortie principale	RDC	Accès interdit
Salle de réunion	Entrée spécifique	Sortie spécifique	Salle de réunion	Accès interdit
Bureau CHBC	2 ^{ème} étage sud	2 ^{ème} étage sud	2 ^{ème} étage	Accès interdit
Bureaux DSVA	Entrée principale	Terrasse EST	Sur place	Accès interdit

FLECHAGE DES ACCES AU SOL

- ✓ Un fléchage et un barrière est mis en place pour faciliter les déplacements à l'intérieur du bâtiment.
- ✓ Un gardien est positionné à l'entrée du gymnase pour orienter, informer et veiller au respect du protocole de circulation.

CAS DE COVID AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

1. Le protocole de déclaration doit figurer dans votre protocole sanitaire. (Voir recommandations ARS et votre fédération)
2. Prévenir la Direction des Sports au plus vite.
3. Suspendre les entrainements de la catégorie touchée.



Les recommandations élaborées dans ce document, le sont sur la base des connaissances disponibles à ce jour le 20 mai 2020 et peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.